

Agence nº: 13371

MR GREBAUX GILLES

Agent général exclusif MMA N° ORIAS 07011361 www.orias.fr 3 AVENUE DE STALINGRAD 13200 ARLES Tél 0490967710 - Fax 0490963532 agence.mma.fr/arles-arenes/ Email: g.grebaux@mma.fr

CONDITIONS PARTICULIERES L'ASSURANCE PROPRIETAIRE BAILLEUR N° 1

Numéro de contrat :

Date d'effet :

28/02/2021 à 0h00

147039398 R (nouveau contrat) Avis magnétique : 1337 19 02 21 0016 D *P9 *

MME ARMAND CLARA

BP 40024 5 RUE DU DOCTEUR ANTOINE TALON 13633 ARLES CEDEX

Pt vente : 1

Pr.: BR

Nº client :

Tél.

Profession: SALARIEE (86)

LA DESCRIPTION DE VOS BATIMENTS

Interrogé sur vos droits relatifs aux bâtiments garantis et ses caractéristiques :

Vous avez précisé, au titre de la spécificité de votre risque, être un bailleur particulier, non professionnel de la construction ou de la gestion de biens immobiliers, propriétaire d'un appartement, à usage exclusif d'habitation et destiné uniquement à la location ou au prêt , située LOT 13 19 RUE DE LA CAVALERIE 13200 ARLES.

Votre appartement :	Réponses	
De combien de pièces principales se compose-t-il ?	1	
Avez-vous une piscine intérieure ou extérieure ?	NON	
Vos blens mobiliers :		
Quel montant maximum de capital mobilier avez-vous choisi ?	7500 €	
Les antécédents d'assurances et/ou autres déclarations :		
Certifiez-vous que l'ensemble des bâtiments est conforme au descriptif que vous avez fait ci- dessus ?	OUI	
Avez-vous fait l'objet d'une résiliation par votre assureur habitation au cours des trois dernières années ?	NON	
Avez-vous déjà été assuré pour l'ensemble des bâtiments au cours des 3 dernières années ?	OUI	
Au cours des trois dernières années l'ensemble des bâtiments a-t-il fait l'objet :		
- d'un vol, d'une tentative de vol ?	NON	
- d'un attentat ?	NON	





CONDITIONS PARTICULIERES L'ASSURANCE PROPRIETAIRE BAILLEUR MMA N° 1

Numéro de contrat :

Date d'effet :

28/02/2021 à 0h00

147039398 R (nouveau contrat)

Avis magnétique : 1337 19 02 21 0016 D *P9*

LES GARANTIES QUE VOUS AVEZ CHOISIES

Vos garanties de Base		Limite des garanties ⁽¹⁾
Responsabilité Civile du propriétaire	/	
Dommages corporels et immatériels en résultant Dommages matériels et dommages immatériels en résultant	Z.	20 000 000€ 2 600 000€
Incendie, explosion, chute de la foudre, attentat	√	(1)
Catastrophes naturelles et catastrophes technologiques, Tempête, Grêle, Poids de la neige	· /	(1)
Dégâls des eaux	4	(1)
Vandalisme extérieur des biens immobiliers assurés	/	(1)
Assistance après sinistre	√-	(1)
Défense pénale et recours suite à accident	V.	(1)
Vos options		
Bris de vitres	V	(4)
Dommages électriques des appareils électriques mobiliers de moins de 10 ans	~	(1)
Votre franchise		
Franchise générale	140 €	
Franchise réduite pour le bris de vitres	75 €	
(1)Les contenus et les limites des garanties souscrites sont détaillés dans vos Conditions Générales Indice de souscription * FFB : 995.2 MB-0012		





CONDITIONS PARTICULIERES L'ASSURANCE PROPRIETAIRE BAILLEUR MMA N° 1

Numéro de contrat :

Date d'effet :

28/02/2021 à 0h00

147039398 R

Avis magnétique :

1337 19 02 21 0016 D *P9*

(nouveau contrat)

VOTRE COTISATION:

9,31 euros TTC* par mois ou 112 euros TTC par an

dont 2 euros pour la garantie Défense pénale, recours

L'échéance anniversaire est le 1 Mars. Le paiement est mensuel par prélèvement bancaire.

Un échéancier vous précisera les dates, les frais éventuels et les montants des prélèvements qui seront effectués chaque mois.

à l'échéance sera également perçue la contribution solidarité victimes terrorisme infractions

(*) Termes définis aux Conditions générales

Votre contrat a été établi selon vos déclarations et les réponses aux questions qui vous ont été posées. Veuillez nous aviser de toute modification qui surviendrait. Vous reconnaissez avoir été informé du caractère obligatoire des réponses faites aux présentes Conditions Particulières, ainsi que des sanctions encourues en cas de déclaration inexacte (réduction de l'indemnité ou nullité du contrat).

Vos données personnelles sont traitées par votre Assureur ou par le Groupe Covéa, auquel il appartient, responsables de traitement. Vous trouverez les coordonnées de votre Assureur sur les documents contractuels et précontractuels qui vous ont été remis ou mis à votre disposition. Le Groupe Covéa est représenté par Covéa, Société de Groupe d'Assurance Mutuelle régie par le Code des assurances, RCS Paris 450 527 916, dont le siège social se situe 86-90 rue St Lazare 75009 Paris, Pour obtenir des informations sur le Groupe Covéa, vous pouvez consulter le site https://www.covea.eu.

Vos données personnelles sont traitées par votre Assureur et par le groupe Covéa afin de

- conclure, gérer et exécuter les garanties de votre contrat d'assurance ;
- réaliser des opérations de prospection commerciale
- permettre l'exercice des recours et la gestion des réclamations ;
- conduire des actions de recherche et de développement ;
- mener des actions de prévention
- élaborer des statistiques et études actuarielles :
- lutter contre la fraude à l'assurance
- mener des actions de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- exécuter ses obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition à la prospection commerciale et, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des données à l'adresse suivante

- MMA Protection des données personnelles 14. Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9
- protectiondesdonnees@groupe-mma.fr

Les informations complémentaires sur vos droits et le traitement de vos données personnelles sont disponibles sur le site de votre Assureur sous l'onglet « Vie privée » ainsi que dans les Conditions Générales ou Notices d'Information qui vous ont été remises ou mises à votre disposition lors de votre souscription,

Les statuts de MMA IARD Assurances Mutuelles, les Conditions Générales n° 412 e de L'ASSURANCE PROPRIETAIRE BAILLEUR MMA ainsi que le document d'information sur le produit d'assurance correspondant vous ont été remis le 19/02/2021. Vous en avez pris connaissance avant la souscription du contrat. Le contrat est annuel et renouvelable par tacite reconduction à chaque échéance anniversaire, avec possibilité de le résilier à cette date après un an d'assurance, moyennant préavis de 2 mois notifié au siège de l'assureur ou chez son représentant par déclaration, téléphone, lettre ou support durable (mail notamment).

Fait le 19/02/2021 à ARLES dont un exemplaire remis au souscripteur le jour de la signature

Le souscripteur signature précédée de « lu et approuvé »

L'Assureur par délégation, l'Agent Général



MMA IARO ASSURANCES MUTUELLES

MMA WE au capital de 142 622 936 euros Société anonyme, au vap. RCS Le Mans 440 042 174 MMA VIE

III à catisations fixes

page 3/3

Sociate anonyme, au capital de 144-386 938 € entierement versé RCS Le Mans 440 042 174